

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Réservation d'une nuit en étape ou un séjour au Gîte Évolutions Conditions applicables à toutes les réservations

1. Les parties du contrat

Le « Client » désigne toute personne qui réserve une nuit en étape ou un séjour au sein du gîte Évolutions en direct par téléphone, par mail ou sur le présent site internet. Le Client ne peut procéder à une réservation que s'il est majeur et habilité à signer des contrats qui engagent sa responsabilité. Le Client sera financièrement responsable de toutes ses réservations.

Le « Propriétaire » désigne les propriétaires du Gîte Évolutions dans lequel les séjours sont proposés.

2. Objet du contrat

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet d'encadrer les modalités de réservation, de paiement et d'annulation d'une soirée en étape et d'un séjour au sein du gîte Évolutions.

3. La Réservation

Le Client peut contacter le Propriétaire soit par le Site (via un formulaire), soit par téléphone, soit par mail pour recevoir la confirmation de réservation et les conditions générales de vente.

La réservation devient ferme et définitive à réception de la confirmation écrite du gîte Évolutions (numéro de confirmation) impliquant notamment l'acceptation des présentes conditions de vente et le versement de l'acompte correspondant à 25% du montant total du séjour.

Si le délai entre la date de réservation et la date de début du séjour est inférieur à 5 jours, seul le paiement par notre solution de paiement Stripe est proposé au Client et la totalité du séjour doit être payée à la réservation.

À réception de l'acompte, le Propriétaire estime que le Client accepte les termes, les conditions et le prix total de son séjour.

Règlement du solde : le Client devra verser au Propriétaire le solde de la prestation convenue et restant dû, et ceci la veille du départ.

Durée du séjour : la réservation est conclue pour une durée déterminée. Le Client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Si le Client souhaite prolonger son séjour, cela devra faire l'objet d'une demande au Propriétaire et sera soumis à disponibilité.

4. Capacité d'hébergement

Le contrat de réservation est établi pour un nombre précis de personnes. Si le nombre d'occupants dépasse la capacité d'accueil, le Propriétaire peut refuser les Clients supplémentaires. Dans ce cas, toute modification ou rupture du contrat sera considérée à l'initiative du Client.

5. Animaux domestiques

Les animaux domestiques ne sont pas acceptés au sein du gîte Évolutions. En cas de non-respect de cette clause par le Client, le Propriétaire peut refuser le séjour. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué. La réservation pourra être résiliée aux torts du Client en cas de non-respect de ces conditions de séjour. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

6. Annulation du fait du Client

Toute annulation doit être notifiée au Propriétaire par mail.

6.1 Pour les individuels et groupes de moins de 8 personnes :

- **Annulation jusqu'à 30 jours inclus avant le début du séjour :** l'acompte sera remboursé.
 - Si l'acompte a été réglé via Stripe, tout remboursement sera effectué après déduction des frais de transaction appliqués par la plateforme de paiement. Ces frais s'élèvent à 1,5% du montant de l'acompte + 0,25€ par transaction.
 - Exemple : pour un acompte de 100€, les frais Stripe s'élèvent à 1,75€ (1,50€ + 0,25€). Le montant remboursé au client sera donc de 98,25€.
 - Le remboursement sera effectué par virement, dans un délai de 5 jours après la demande d'annulation.
- **Annulation entre le 30ème et le 15ème jour inclus avant le début du séjour :** il sera retenu 25% de l'acompte du séjour mais cette somme pourra être réutilisée lors d'un prochain séjour.
- **Annulation entre le 7ème jour et le jour d'arrivée :** il sera retenu 25% du montant total du séjour et cette somme ne sera pas réutilisable.

6.2 Pour les groupes de plus de 8 personnes :

- **Annulation jusqu'à 30 jours inclus avant le début du séjour :** l'acompte sera remboursé.
- **Annulation entre le 30ème et le 15ème jour inclus avant le début du séjour :** Nous acceptons une réduction de l'effectif jusqu'à 10% du nombre total de participants sans frais d'annulation. Au-delà de ce seuil, les conditions d'annulations standards s'appliquent, à savoir 25% d'acompte.
- **Annulation à moins de 14 jours du début de séjour :**
 - Pour une annulation jusqu'à 10% du groupe, nous conservons 25% de l'acompte correspondant aux places annulées.
 - Au-delà de 10% du groupe, nous facturerons 50% du montant total du séjour des places annulées.

Toute modification du nombre de participants doit être signalée au plus tôt afin de limiter les frais d'annulations.

6.3 Période spécifique :

Pour toute réservation effectuée durant les dates suivantes : Pâques, 1er mai et 8 mai, Ascension, Lundi de Pentecôte, 14 juillet, 15 août, ainsi que le week-end des Templiers (du vendredi au dimanche), en cas d'annulation, l'acompte versé au moment de la réservation sera conservé et ne pourra pas être réutilisé pour un autre séjour. De plus, si l'un de ces jours fériés tombe sur un week-end prolongé, la même politique d'annulation s'appliquera à l'ensemble des jours du week-end prolongé : l'acompte sera conservé et ne pourra pas être réutilisé pour une autre réservation.

7. Interruption du séjour par le Client

En cas d'interruption du séjour par le Client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

8. Modification du séjour par le Client

Toute modification de la réservation faite par le client (date, nombre de participants, etc.) est soumise à l'accord du Propriétaire. Si la modification du séjour entraîne l'annulation de la réservation initiale, l'acompte sera conservé.

9. Annulation du fait du Propriétaire

Lorsque, avant le début du séjour, le Propriétaire annule ce séjour, il doit en informer le Client par lettre recommandée avec accusé de réception. Par dérogation, en cas d'annulation entre le 7ème jour et le jour d'arrivée, la notification se fera par téléphone et par mail.

Le Client sera remboursé immédiatement et sans pénalités des sommes versées.

Il recevra en outre une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Ces dispositions ne s'appliquent pas lorsqu'est conclu un accord amiable ayant pour objet l'acceptation par le Client d'un séjour de substitution proposé par le Propriétaire.

10. Modification d'un élément substantiel par le Propriétaire avant le début du séjour

Lorsque, avant la date prévue du début de séjour, le Propriétaire se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels de la réservation, le Client peut, après en avoir été informé par le Propriétaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou par dérogation, entre le 3ème jour et le jour d'arrivée, par téléphone et par mail :

- Soit résilier la réservation et obtenir sans pénalités le remboursement immédiat des sommes versées
- Soit accepter la modification proposée par le Propriétaire. Toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par le Client et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu sera restitué au Client avant le début de son séjour.

11. Responsabilité du Client

Il appartient au Client de vérifier que les informations et coordonnées qu'il fournit lors de sa réservation, ou à tout autre moment, sont exactes et complètes. Pour le bon suivi de son dossier, le Client doit informer immédiatement le Propriétaire de toute modification des informations fournies lors de sa réservation.

12. Responsabilité du Propriétaire

Le Propriétaire qui offre à un Client des prestations est l'unique interlocuteur de ce Client et répond devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions générales de vente. Le Propriétaire ne peut être tenu pour responsable des cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement du séjour.

13. Absence de rétractation

Pour les réservations effectuées à distance, le Client ne bénéficie pas du délai de rétractation, et ce, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation relatif notamment aux prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

14. Territorialité de la législation applicable et des compétences juridictionnelles

Les parties conviennent que les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française, y compris en ce qui concerne la définition des compétences juridictionnelles.

15. Preuve

Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste commise par le Propriétaire, les données conservées dans le système d'information du Propriétaire ont force probante quant aux commandes passées. Les données sur support informatique ou électronique conservées par le Propriétaire constituent des preuves. Si elles sont produites comme moyens de preuve par le Propriétaire dans toute procédure contentieuse ou autre, elles seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

16. Expression des réclamations – Règlement des litiges – Clients indécis

Toute réclamation relative à la procédure électronique de réservation peut être adressée au Propriétaire. Toute autre réclamation doit lui être adressée dans les meilleurs délais, par écrit (mail, lettre). Le Propriétaire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute réservation d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une dette antérieure.

17. Les dates de perception du prix du séjour

Le Client sera invité par courrier électronique à régler son acompte, correspondant à 25% du montant de la totalité du séjour. Le solde est dû la veille du départ.

Pour les réservations réalisées moins de 5 jours avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour sera exigée lors de la réservation.

18. L'arrivée et la durée du séjour

Le Client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur la confirmation de réservation. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le Client doit prévenir le Propriétaire dont l'adresse et le téléphone figurent sur le mail de réservation. Le Client ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

19. Taxe de séjour

La taxe de séjour est un impôt local dont le client doit s'acquitter lors du paiement du solde. Le Propriétaire la collecte et la reverse ensuite à la Communauté de Communes de Millau Grands Causses.

20. Utilisation des lieux – Assurances

Le Client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre les chambres en bon état et est responsable de tous les dommages survenant de son fait : il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature ou responsabilité civile.